

ATD QUART MONDE PLAIDE POUR UN REVENU CONVENABLE D'EXISTENCE

Posté le 28 février 2021



Photo : Isabelle Bouyer, Sénat, Paris 2021-02-09

Auditionnée le 9 février au Sénat, Isabelle Bouyer, membre de la Délégation nationale d'ATD Quart Monde, a pointé **la nécessité d'arrêter « les mesures pansement » pour les personnes en situation de pauvreté et d'apporter des « réponses structurelles et sur le long terme ».**

Les membres d'ATD Quart Monde multiplient ces dernières semaines les auditions par les institutions, *« sans comprendre pourquoi, aujourd'hui, les mesures qui sont prises oublient complètement les personnes les plus pauvres, dans la durée ».* Isabelle Bouyer s'adressait aux sénateurs de la mission d'information sur l'évolution et la lutte contre la précarisation et la paupérisation d'une partie des Français, créée mi-janvier.

« À quel moment les mesures prises pendant cette période permettent vraiment aux personnes d'accéder à des droits et pas seulement de combler des manques ? », s'est-elle interrogée, aux côtés de Daniel Verger, du Secours Catholique, et de Thierry Couvert-Leroy, de la Croix-Rouge française. Elle a ainsi regretté les réponses apportées dans l'urgence à une situation qui n'est pourtant pas nouvelle. « Quand on donne 150 euros à une famille pendant cette période, cela ne peut être qu'un pansement », a-t-elle souligné.

Pour ATD Quart Monde, « la réponse ne peut être que structurelle et sur du long terme », a-t-elle affirmé, dénonçant « l'institutionnalisation de l'aide alimentaire ».

« Imaginer l'aide alimentaire comme étant une solution pour lutter contre la pauvreté, c'est une hérésie. Cela veut dire que l'on prend acte définitivement qu'en France des millions de gens sont obligés de se battre pour se nourrir ou nourrir leur famille. »

« Faire un vrai choix politique »

Face aux difficultés rencontrées par des millions de personnes pour se nourrir, se loger, accéder aux soins ou encore faire face à l'endettement, Isabelle Bouyer a estimé que « la première chose, ce serait de faire un vrai choix politique et d'augmenter [le RSA](#), a minima à 850 euros, pour pouvoir vivre dignement », contre 565 euros actuellement. Dénonçant une idée fautive souvent énoncée par les membres du gouvernement, elle a précisé que « rien ne prouve aujourd'hui qu'augmenter le RSA désinciterait les personnes à travailler ».

L'idée d'un « revenu convenable d'existence est dans la Constitution. On ne devrait même pas avoir à batailler pour que toutes les personnes à partir de 18 ans puissent y avoir accès », a-t-elle précisé. Et d'ajouter : « C'est une discrimination terrible par l'âge d'imaginer que les 18-26 ans n'ont pas cette possibilité d'avoir un revenu convenable d'existence ». Ce revenu permettrait aux personnes en situation de pauvreté « de ne plus être en permanence dans l'urgence » et donnerait aux jeunes la possibilité « de trouver une forme d'autonomie, de ne plus dépendre de leurs familles, de se projeter ».

« L'objectif du RSA est de sortir de la pauvreté, mais aujourd'hui, avec un RSA, on ne sort pas de la pauvreté, ce n'est pas possible », a-t-elle indiqué devant les sénateurs. Permettre à chacun d'avoir un emploi digne et un logement décent, rénover les habitats insalubres et exiger que [la loi SRU](#), relative à la solidarité et au renouvellement urbains, soit respectée, constituent des choix politiques. Mais, pour que ces mesures, souvent déjà présentes dans des lois existantes, soient appliquées, elle a pointé la nécessité de « donner aux professionnels le temps d'aller vers ces personnes 'invisibles', de nouer des relations et de bâtir des projets ». Aux sénateurs qui doivent rendre leur rapport avant fin juin, elle a enfin rappelé la nécessité de « repenser les politiques publiques à partir des plus oubliés ».

[Regarder l'audition d'Isabelle Bouyer au Sénat le 9 février.](#)

